

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE
Accusé certifié exécutoireRéception par le préfet : 30/03/2017
Publication : 30/03/2017**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU 23 MARS 2017

DECISION

Numéro 17 - 06 - 032

Décision 5 : Les avenants au marché de travaux de construction du centre d'incendie et de secours d'Andrézieux-Bouthéon.

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 13 mars 2017 s'est réuni le 23 mars 2017 à partir de 11 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Bernard Philibert (Président).

Était excusé : Claude Liogier (membre du bureau).

Exposé du rapport effectué par le Président :

Trois avenants sont ici présentés :

 Avenant n°1 au lot 2 : «Gros œuvre» :

Cet avenant a pour objet de prendre en compte la suppression de certains postes suite à adaptation du projet en cours de travaux (mur de soutènement, local pompes de relevage).

Le montant global de ces modifications représente une moins-value de 31 124,20 euros HT, ce qui représente une diminution de 4,45 % du montant initial du marché qui passe de 699 655,40 euros HT à 668 531,20 euros HT.

📁 Avenant n°1 au lot 6 : « Serrurerie - métallerie » :

Cet avenant a pour objet de prendre en compte la suppression d'une partie des prestations suite à adaptation du projet en cours de travaux (garde corps, clôtures).

Le montant global de ces modifications représente une moins-value de 4 656,45 euros HT, ce qui représente une diminution de 9,76 % du montant initial du marché qui passe de 47 692,35 euros HT à 43 035,90 euros HT.

📁 Avenant n°1 au lot 15 : « VRD – Espaces verts » :

Cet avenant a pour objet de prendre en compte la modification des réseaux pour passage en gravitaire (suite à investigations complémentaires en cours de chantier) et adaptation du système de rétention des eaux pluviales.

Le montant global de ces modifications représente une plus-value de 50 529,17 euros HT, ce qui représente une augmentation de 29,21 % du montant initial du marché qui passe de 173 000 euros HT à 223 529,17 euros HT.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le Bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

Le Bureau du Conseil d'administration approuve les 3 projets d'avenants au marché de travaux de construction du centre d'incendie et de secours d'Andrézieux-Bouthéon et autorise le Président à signer les documents ci-joints.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie
et de secours de la Loire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170323-17-06-032-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2017

Publication : 30/03/2017



Bernard PHILIBERT